

du Conseil, a triomphé, dans le procès intenté au Conseil municipal de la Tuque par les intéressés de l'alcoolisme dans cette localité, devant la Cour Supérieure, aux Trois-Rivières.

Le Conseil étudie ensuite un certain nombre des 80 bulletins d'enquête antialcoolique reçus d'autant de paroisses du diocèse de Québec, par le dernier trimestre. Il est heureux de constater ainsi que la campagne se poursuit, avec succès, notamment à S.-Anselme de Dorchester, à S.-Benjamin, à S.-Frédéric, à S.-Théophile, à S.-Samuel de Beauce ; à S.-Calixte et à Ste-Julie de Somerset ; à S.-Zacharie, à S.-Côme de Kennébec, à Mont-Carmel, à S.-Jean, Isle d'Orléans, à S.-Louis de Courville, à S.-Tite des Caps, à S.-Roch des Aulnaies, à S.-Eugène et à L'Islet, à S.-Nazaire, à L'Ancienne-Lorette, à S.-Eleuthère, à Ste-Rose de Watford, à Ste-Anne-de-la-Pocatière, Collège et paroisse, au Lac Noir, à S.-Grégoire de Montmorency, à La Jeune-Lorette, à Pintendre, à S.-Sauveur, au Lac Édouard, à N.-D. du Chemin, à N.-D. de Lévis, etc., etc.

Puis, ayant récité la prière de clôture, le Conseil ajourne sa séance.

PROPAGANDE ANTIALCOOLIQUE

On mande de Washington qu'une vive émotion a été créée, dans tous les cercles de la marine militaire, par la circulaire du Secrétaire de la Marine Daniels, interdisant le « mess » au vin, à bord de tous les navires de guerre. Cette circulaire aurait été la conséquence immédiate d'un rapport du Chirurgien Major de la Marine, Dr Braisted, condamnant les libations du « mess » sur les navires de guerre.

* *

La Croisade, bulletin mensuel du Comité permanent de Tempérance, au diocèse de S.-Hyacinthe, vient de publier ses numéros 3 et 4, mars et avril 1914. Cette double livraison offre un vif intérêt. On y trouve notamment reproduit tout le tract récemment publié par le Conseil central de la Croix Noire, sous le titre « Arraché à l'alcool », et narrant les merveilles opérées par la prohibition au Kansas.